

21/09/2016



TOUS CORPS



HORAIRES VARIABLES



Depuis 2014, le SNAPATSI est porteur du projet de la mise en place des horaires variables dans tous les services de la police nationale.

Aux CTRPN et CTM de juillet 2016, le SNAPATSI a défendu jusqu'au bout son projet qui a été validé.

CQFD : LE SNIPAT S'EST ABSTENU...



L'Instruction Générale relative à l'Organisation du Travail (IGOT) des Personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale a été modifiée et signée par le Ministre le 19 septembre 2016. Elle intègre les horaires variables.

Par note des 8 et 10 août 2016, le DGPN a demandé aux Préfets et aux Directeurs Centraux que la mise en application des horaires variables soit effective au 1er janvier 2017. Ainsi les Comités Techniques Départementaux PN devront être réunis au cours du dernier trimestre 2016.

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

**Le SNAPATSI défend vos intérêts
à tous les niveaux.**